

17/06/2019

## **PETITE CONFÉRENCE #5. COMMUNS URBAINS**

Intervenants :

**Nicolas Detrie**

**Adeline Chambe**

**Claire Brossaud**

**Camille Laurent-Dewaele**

**Laurence Duffort**

### **Laurence Duffort**

Je suis ravie de vous retrouver ce soir, pour notre cinquième rencontre de ce cycle de Petites Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Je suis Laurence Duffort, je dirige le CAUE de Paris. Ces conférences vous sont proposées en partenariat avec Paris & Métropole aménagement et le CAUE de Paris. Ce cycle a pour objectif de décrypter les différents enjeux du faire urbain contemporain, en prenant pour étude de cas le site de Saint-Vincent-de-Paul. Nous faisons des allers-retours permanents entre les problématiques que nous vous proposons à chacune de ces soirées et des éléments que nous pouvons analyser, décortiquer dans cette opération atypique qu'est l'opération Saint-Vincent-de-Paul.

Après nous être intéressés, au fil de ces soirées, à la façon dont on peut travailler avec l'existant, le patrimoine, l'histoire d'un lieu ; après s'être interrogé sur le réemploi des matériaux dans les phases de déconstruction/reconstruction dans une opération urbaine. Après avoir questionné l'aménagement paysager, le renouvellement d'un paysage urbain et la façon dont on peut à nouveau rendre des sols fertiles ; après avoir exploré les nouvelles façons de faire la ville à travers l'urbanisme collaboratif, la façon d'impliquer les citoyens et les futurs habitants d'un lieu à la définition d'un aménagement urbain. Nous allons parler aujourd'hui de la question des communs. C'est une question qui est assez liée à celle que j'évoquais avant, cette première étape du faire ensemble. La question des communs est celle du gérer et du faire vivre ensemble. Nous allons essayer de comprendre ce qu'est cette notion de commun qui reste malgré tout un peu abstraite, mais qui, nous allons le voir, a dès aujourd'hui des traductions très concrètes. Nous allons voir comment elle a pu vivre dans ce lieu et dans d'autres, et comment elle pourra continuer à vivre demain dans le futur quartier de Saint-Vincent-de-Paul.

Pour aborder ces questions nous avons quatre invités. Adeline Chambe, directrice de l'aménagement de Paris & Métropole aménagement qui nous parlera de ce qu'ils peuvent projeter pour le site. Nous aurons un petit panorama présenté par Camille Laurent-Dewaele qui est en service civique au CAUE de Paris, très intéressée par cette question des communs, elle a voulu faire le tour d'exemples actuels de communs qui peuvent témoigner de ce qu'est cette notion.

Nicolas Détrie, directeur de Yes we camp, parlera notamment de l'expérience des Grands Voisins. Avant d'aborder ces questions très concrètes de la vie du lieu, nous allons laisser la parole à Claire Brossaud qui par un propos introductif va nous expliquer cette notion ancienne mais assez complexe, dans l'air du temps aujourd'hui mais qui nécessite d'être qualifiée.

Claire, vous êtes chercheuse en sciences sociales, notamment chercheuse associée à l'école supérieure d'architecture de Lyon. La question de l'espace tel que nous allons l'aborder ce soir vous est très familière. Vous vous intéressez à l'innovation et à la recherche coopérative en architecture et en aménagement, vous avez contribué à la dynamique nationale et internationale des communs au sein de l'association VECAM. Vous avez cofondé le tiers lieu scientifique Co existence. Vous êtes également co-auteur d'un dossier très éclairant sur les communs qui est paru cette semaine. Vous pouvez consulter ce dossier sur le site de Métropolitiques.

Est-ce que vous pouvez nous dire comment vous définissez cette notion de commun et aussi celle de communs urbains.

### **Claire Brossaud**

Merci pour cette introduction. Je vais d'abord vous parler de la place des communs d'une manière générale dans la société. D'une manière très lapidaire, les communs se sont des manières de gérer et de faire perdurer des ressources collectivement. Ces ressources peuvent être matérielles, par exemple des ressources liées à un jardin, à l'espace, ces ressources peuvent aussi être immatérielles, comme la connaissance des codes informatiques. Quand on parle de communs urbains, ce sont des actions de collectifs qui vont s'inscrire dans l'espace. On va trouver principalement tout ce qui relève de l'habitat participatif ou collaboratif, des jardins partagés, des initiatives d'énergie partagées, des tiers-lieux, des espaces de co-working (on y est ici, c'est un des éléments important des communs urbains). On a aussi des communs plus immatériels notamment médiés par le numérique via internet, tel que Wikipedia qui est le plus connu. C'est le moyen de produire une encyclopédie collaborative, ce n'est pas proprement urbain, le parallèle de Wikipedia en matière de cartographie libre est Open street map, une manière de géolocaliser des éléments urbains dans l'espace public via un support numérique.

Les communs c'est quelque chose qui n'est pas facile à saisir et qui demande une petite focale sur la terminologie. Les communs c'est une manière de gérer et de faire perdurer des ressources collectivement, mais vous avez sans doute aussi entendu parler du bien commun. Le bien commun, dans son acception générique, est tout ce qui relève de la justice sociale. En théologie c'est tout ce qui unit les liens de la communauté à son environnement. Les politiques parlent beaucoup du bien commun, cela peut aussi relever d'une valeur d'ordre patrimoniale, ce qui relève de notre patrimoine universel. Ce n'est pas ce sens qui nous préoccupe ici. Il y a une autre terminologie, beaucoup plus proche de celle des communs, c'est celle des biens communs, au pluriel. Cette notion a précédé celle de communs et cela a à voir, principalement en économie et en droit, avec les régimes de propriété qui vont être liés à la ressource. Les régimes de propriété c'est le fait de pouvoir posséder un bien. Les biens communs se situent entre les régimes privés et les régimes publics. Des biens communs pour les économistes, sont des biens qui sont rivaux et non exclusifs. C'est-à-dire que, lorsque l'on parle de ressources naturelles par exemple, les biens, quand on les consomme se détruisent, et ils sont non exclusifs parce qu'ils ne peuvent pas faire l'objet d'une appropriation individuelle.

Garret Harding, dans *La tragédie des communs*, publié à la fin des années 60, prend l'image des vaches dans un champ. Il dit : plus il y a de vaches qui paissent dans ce champ, plus cela sera une tragédie car il n'y aura plus d'herbe mais que de la boue. En ce sens, le bien est rival, sa consommation le détruit et il est non exclusif parce qu'on le partage

Les biens publics, pour les distinguer des biens communs sont des biens non rivaux et non exclusifs, par exemple l'air, l'eau. En réalité ces définitions prêtent à confusion. Un bien commun peut être aussi non rival, c'est-à-dire que sa consommation ne détruit pas forcément. Prenons l'exemple de la connaissance, et de ce qui se passe aujourd'hui avec l'information, plus on la consomme, plus elle s'accumule et plus elle génère d'autres connaissances. Lorsqu'on parle de biens communs les frontières ne sont pas simples.

Les communs renvoient à ce qui relève de l'agir commun, cela renvoie à l'action de l'Homme. Dans les biens communs, le bien est posé, acquis d'emblée, il préexistait à l'action de l'Homme. Dans les communs se sont les Hommes qui agissent pour créer des entités collectives, les gérer ensemble et les faire perdurer. Pour Pierre Dardot et Christian Laval, dans leur ouvrage commun, le commun est le principe politique qui régit les communs. Si on fait un peu d'histoire, les communs, quelque soit leur appellation, existent depuis très longtemps, notamment au Moyen Âge. Il en existe quelques résurgences notamment à travers les affouages, les pâturages, les communaux. Dans les campagnes, les communaux sont des terres qui n'appartiennent pas particulièrement à quelqu'un mais qui sont en accès libre par l'ensemble des résidents d'une commune. Les affouages, il y en a encore, sont des terres forestières accessibles aux habitants de ces zones et gérées par ces mêmes habitants. Ce sont des manières de gérer les ressources qui existaient au Moyen Age et qui se sont peu à peu effacées. Autrefois, c'était géré par des chartes et des droits coutumiers. Les droits coutumiers, c'est ce qui se transmet par tradition orale. Le droit d'usage prévalait sur la propriété. Je prends toujours l'exemple du four à pain. Le four à pain pouvait être géré par le boulanger et être en accès libre, il pouvait être

la propriété de la commune et être en accès libre, il pouvait être la propriété de personne et être en accès libre. Ce qui importe, c'est le fait qu'il y ait des résidents et des utilisateurs du four à pain qui vont créer des règles et des droits d'accès à ce four à pain pour l'ensemble de la communauté.

L'histoire des communs trouve aussi sa raison d'être dans un premier mouvement que l'on a appelé d'enclosure et qui a consisté au début de la Renaissance et dans le haut Moyen Âge à privatiser les terres agricoles et à accéder à la propriété privée, c'est ce qui a fait que les communs ont peu à peu disparu.

Il y a eu un second mouvement d'enclosure, il y a vingt ou trente ans, avec l'avènement du numérique. Internet, et plus globalement le numérique, a redonné de la vitalité, du corps à cette notion de commun. Les informations diffusées par internet, via les outils numériques, devenaient de plus en plus massives et importantes et parce qu'elles permettent des formes de contributions, des acteurs comme ceux du logiciel libre, ou des acteurs qui ont créé des licences de type Licence Creative Commons. Ces acteurs se sont dit pourquoi la connaissance serait appropriée par quelques uns (notamment Microsoft et autres GAFA), alors que l'on peut contribuer à faire du code logiciel, on peut contribuer à faire de la connaissance. Cela a été dans l'histoire des communs le deuxième mouvement d'enclosure. C'est la raison pour laquelle dans la datation, on dit que le renouveau du commun a été largement diffusé par les acteurs du numérique, de l'open access et de tout ce qui est lié aux données ouvertes.

Depuis cinq ou dix ans, il existe un mouvement intellectuel très fort, largement influencé par Elinor Ostrom. Elle a formalisé ce que pouvait être la manière dont on pouvait gérer ensemble des ressources, en particulier les ressources naturelles. Elle pose comme principe que, pour qu'il y ait commun, il y a trois piliers. Le premier : l'existence d'une communauté, entreprise, association, collectif informel, pêcheur, Wikipedia. Deuxième pilier : la gouvernance ; le fait de pouvoir gérer ensemble et de fixer des règles de gestion de la ressource. Elinor Ostrom définit huit principes de gestion en commun des ressources, cela peut être des quotas, des droits d'accès, des droits d'usage, des droits et des règles peuvent être fixés par la communauté. Troisième pilier : il faut qu'il y ait une ressource.

Maintenant que nous avons introduit les communs de manière générale, quid des communs urbains ? Aujourd'hui, la question des communs urbains se pose de manière cruciale parce que les villes concentrent énormément d'enjeux de gouvernance mais pour autant ce n'est pas le seul lieu de fabrication de communs et aussi parce qu'il y a eu beaucoup d'initiatives qui sont estampillées « communs urbains » dont on a largement fait écho à travers l'initiative des Grands Voisins, des initiatives de tiers-lieux, de Fab lab, etc. Toutes ces initiatives ont donné à voir d'autres manières de fabriquer la ville et de la fabriquer de manière beaucoup plus contributive, avec des enjeux éthiques, solidaires, écologiques.

Je vais problématiser la notion de commun urbain à travers quelques enjeux. L'un des premiers enjeux est la notion de tiers espace. Le tiers espace est l'un des lieux principaux de l'édification des communs aujourd'hui, et cette notion est largement diffusée dans le dossier Métropolitiques. Le tiers espace est un espace entre privé et public. Cela peut prendre différentes formes et s'inscrire dans différents champs, tels que l'économie sociale et solidaire, les interstices urbains, les friches, l'art social, les propriétés open sources dans le secteur de la recherche, cela peut être la recherche participative. Ce sont des espaces, qui, a priori, n'expriment ni le pouvoir, ni des formes de soumission au pouvoir. Cela peut être aussi tous les espaces que l'on dit laboratoires citoyens, où on va trouver des « hackers space ». Dans les tiers espaces de la ville, qui se revendiquent des communs, on va trouver beaucoup de ces laboratoires citoyens qui vont utiliser le numérique et les données comme support de relations important. On va aussi trouver tous les Fab lab avec un idéal de « do it yourself », un idéal de bidouille où chacun fabrique des choses, souvent en marge et en réaction contre les modes de production dominants. Les hackers space, c'est l'idée est de produire la ville de

manière autogérée, c'est le tiers espace. Le socle de celui-ci au niveau relationnel est l'intermédiation, c'est-à-dire la mise en relation entre les différents individus qui va être très importante, beaucoup plus que l'organisation qui va le gérer. C'est la mise en relation des gens qui constituent le tiers espace – le Fab lab, le tiers lieu, le hacker space - qui va constituer les règles et le lien et se nourrir du frottement entre les différentes personnes qui constituent ce lieu. C'est dans la relation que s'instituent le lien et le lieu.

La question du tiers espace est problématique parce qu'il y a des lieux qui se revendiquent comme très oppositionnels – Pascal Nicolas-Le Strat parle de communs oppositionnels. Ces lieux vont s'apparenter à des revendications liées au droit à la ville, c'est le fait de pouvoir produire la ville et lui appartenir et en saisir la possibilité de la construire et de la produire. Pour mémoire, le droit à la ville est une pensée d'Henri Lefebvre des années 1970, où il fallait rendre la ville aux habitants ; c'était une pensée en réaction notamment à une politique foncière qui laissait place, très fortement, à la spéculation privée et aussi en réaction à ces partenariats publics/privés où le public était finalement en lien avec le privé. Dans ces tiers espaces, le commun oppositionnel, dans ces Fab lab, ces laboratoires citoyens, on revendique le fait de pouvoir produire et de s'approprier la ville et l'espace. Dans l'article de Jules Desgouttes, « Les communs en friche », sorti dans Métropolitiques, il est dit que ce sont des lieux intermédiaires et indépendants en termes de production artistique notamment qui constituent des communs oppositionnels. Il les oppose à ce qu'il appelle des « simili friches » dans lesquelles il met les Grands Voisins. Il dit que les simili friches font l'objet d'une logique de gentrification, de spéculation, puisqu'elles s'inscrivent souvent dans des zones d'occupation temporaires et d'urbanisme provisoire et derrière il y a toujours notion de privatisation, de gentrification et de métropolisation qui est en jeu. C'est la raison pour laquelle il les oppose aux lieux intermédiaires et indépendants, qui eux, d'après lui, vont être réellement gérés en commun. Je le cite : « selon cette logique de contrefaçon propre aux industries culturelles, le rapport à l'espace est contrefait en même temps qu'il est réifié dans l'image du transat, de la bière artisanale et de la table de ping-pong. Le contenu politique est converti en valeur économique. »

À côté de ce commun oppositionnel nous allons trouver tout ce qui est lié à la mouvance situationniste. Dans les années soixante ou soixante-dix, les situationnistes ne juraient que par le faire et la valeur expérimentale de l'expérience au quotidien. Pour eux, le politique se construisait dans le fait de changer les choses au quotidien. En effet, dans les Fab lab et autres tiers-lieux ce qui importe, c'est l'expérience sensible, le lien, mais aussi le fait de faire et d'être en situation de faire quelque chose ensemble. Contrairement à certains lieux qui les ont précédés, ces lieux ne privilégient pas le grand soir, on ne va pas refaire le monde avec des grandes théories, mais on va le faire concrètement en produisant des objets, en jardinant, en changeant les choses de manière concrète. Et puis, à l'occasion, il pourra y avoir des débats aux pieds des immeubles si le tiers-lieu se situe en bas des immeubles ou ailleurs en fonction de leur localisation. C'est par l'expérimentation et la mobilisation des différents savoir-faire que se construit l'expérience politique de ces lieux. Comment situer ces lieux avec une politique publique. Evidemment le fait de gérer en commun un lieu pose la question du public. Quel est le rôle du public ? À partir du moment où il y a une revendication, un souhait de gérer ensemble un lieu, d'en partager les ressources, quel est le rôle du public. La question est comment l'aménageur, par exemple, va pouvoir octroyer des droits à des individus qui partagent un lieu, sachant que la finalité de l'opération d'aménagement ne recoupe pas forcément l'accès au droit de ceux-là même qui occupent le lieu. Au-delà de la gestion d'un lieu, la question juridique est primordiale. Comment applique-t-on ce droit au niveau local ? La question de la légitimation et la mise en visibilité de cette gestion en commun... Par exemple, que l'administration se fasse à l'échelle d'une collectivité territoriale ou à l'échelle d'un aménageur, est-ce que l'octroi des droits d'accès ou du droit à gérer des ressources va jusqu'au droit à gérer des financements ? Le budget participatif, à Paris, est une petite pierre par rapport à l'édifice des

communs mais cela reste assez marginal. Il y a des expériences dans différentes villes européennes qui ont tenté de mettre en œuvre des communs. Je pense à la ville de Bologne qui, depuis dix ou quinze ans, a permis à des collectifs de s'approprier l'espace public en donnant la possibilité à des associations de prendre part à l'aménagement, en donnant des financements, en donnant la possibilité de créer des chartes d'usage, par exemple à l'échelle des quartiers. D'autres villes font référence, comme Gant en Belgique, Brest en France, etc.

La question de la communication et de la mise en visibilité des financements est assez déterminante au-delà de la question des conflits liée au droit d'usage. Plus fondamentalement, on peut se poser la question de savoir comment une volonté de communs initiée par la puissance publique peut ensuite s'émanciper. Est-ce que le financement crée un commun administré ? Est-ce le seul moyen de créer du commun ? Est-ce qu'on peut imaginer des représentants de pouvoirs publics ou d'aménageurs eux-mêmes comme « *commoners* », c'est-à-dire comme occupants des espaces en résidence. Ce sont quelques enjeux qui se posent aux aménageurs dans le cas d'une occupation temporaire et plus globalement dans le cas de la gestion en commun.

### **Laurence Duffort**

Merci beaucoup. Tout cela est très éclairant et fait écho à ce que nous allons évoquer. Nous allons proposer à nos autres invités de répondre à ces questions que vous soulevez. J'entends aussi que ce qui fait le commun, ce sont surtout les hommes et les femmes qui identifient une ressource, lui accordent une valeur et ont envie de s'en saisir, de la porter ensemble et d'en faire quelque chose, qui se fixent ou à qui on fixe des règles pour la gérer ensemble. Je me tourne vers Nicolas Détrie, cela a été un peu le cœur de votre travail aux Grands Voisins. Nicolas Détrie vous êtes cofondateur et directeur de l'association Yes we camp. J'espère que vous allez nous présenter l'association et ce que vous y faites, puisque l'espace partagé est l'un des fondements de l'association. D'espaces partagés à communs nous n'avons qu'un petit pas à faire et vous l'avez largement franchi pour faire vivre les Grands Voisins puisque vous avez réactivé ce lieu à travers la mise en vie d'espaces communs ou mis en commun. Pour cela vous avez dû gérer des communautés d'acteurs, les aider à se constituer... Avez-vous rencontré des difficultés ? J'imagine que la question du commun est au cœur de vos réflexions car je crois savoir que vous vous êtes investi dans une formation diplômante sur le sujet. Je vous laisse la parole.

### **Nicolas Détrie**

Bonsoir, merci pour cette ouverture et pour l'invitation. Là d'où je parle, je vois les actions Yes we camp, la réalité de nos projets, ceux que nous avons réalisés, la réalité du terrain. Aujourd'hui nous avons six ans. Nous avons bien grandi, en ce moment nous sommes une petite centaine. On nous a souvent poussé à devenir une entreprise ou une coopérative, à avoir des formes capitalisées pour permettre justement le financement pour amorcer des projets. Nous tenons à rester dans une situation de non propriété, de mise en partage, de mise en commun.

Ce qui nous intéresse dans l'enjeu du commun, c'est la mise en relation entre personnes différentes que cela impose. J'avais en tête un exemple, celui des poissons dans la Manche, les pêcheurs anglais et les pêcheurs français doivent en parler ensemble, ils ne parlent pas la même langue, ils n'étaient pas forcément amis et ils ne vont pas forcément le devenir, mais ils sont obligés de se parler. C'est l'objet de l'attention qui crée la relation et c'est véritablement une porte d'entrée pour nous. A chaque fois, nous essayons d'imposer, de brusquer le fait de mettre des personnes différentes au même endroit et d'imposer qu'ils aient une même attention à cet objet, celui-ci est bien souvent l'espace partagé. C'est souvent un objet fragile, car il peut disparaître, il peut être abimé, c'est manifeste dans le cas des ressources agricoles ou de pêche, une forêt, une mémoire. Lorsqu'on appartient à une même entité géographique nous sommes liés par une même histoire, une même mémoire sans forcément se connaître et cette mémoire peut aussi disparaître. Ce côté fragile est

intéressant. Nous n'allons pas le faire disparaître parce qu'il est trop bénéfique à trop de personnes, c'est souvent quand la ressource commune disparaît que l'on s'en soucie.

Si on essaie de basculer en terme urbain, l'urbain, c'est la ville, quand il y a plusieurs êtres humains au même endroit. Quand il y a plusieurs êtres humains au même endroit, qu'est-ce qui est fragile mais bénéfique et dont on aurait raison de se soucier ensemble ? C'est probablement ces enjeux de droit à la ville, que l'on pourrait appeler plus concrètement les possibilités d'usage. Qu'est-ce que je peux faire ici, moi, avec mon corps, mon espace, est-ce que je suis invité, est-ce que je suis légitime, est-ce que je ressens qu'on me chasse, est-ce que je sens que je peux prendre mon temps, est-ce que je peux me nourrir, est-ce que je peux me reposer, est-ce que je bois, est-ce que je peux être protégé du vent et du soleil, est-ce que je peux apprendre, est-ce que je peux enseigner, est-ce que je peux produire, est-ce que je peux vendre, est-ce que je peux acheter ? Au final c'est très concret. En tout cas, la manière dont nous allons aborder cette question dans nos projets est très pragmatique. C'est un ensemble d'usages, de possibilités, de services, d'équipements qui permettent ces sensations de possibilités d'usage. Elles sont à la fois ressenties, c'est pour cela qu'il y a de nombreux profils créatifs à Yes we camp, il y a beaucoup d'artistes, de designers, qui ont cette entrée par le sensible, par le ressenti et nous avons aussi des régisseurs, des architectes des personnes qui manient le dur, on va construire, et transformer ces espaces pour permettre ces sentiments d'usage. Nous intervenons toujours sur des situations données. Nous sommes dans une fenêtre de disponibilité qui se situe hors marché. Soit un propriétaire nous dit : « Venez Yes we camp, c'est disponible, il n'y a pas grand-chose à faire ici et peut-être est-ce bien de mettre cet espace entre vos mains. » Dans d'autres situations, c'est nous qui avons fait en sorte d'avoir le droit d'être là pendant tant de temps, mais dans une fenêtre très définie d'espace et de temps. C'est sur la base de ces situations que nous allons travailler.

J'ai grandi en périurbain. À côté de chez moi, il y avait des terrains vagues. Je crois que cela a été très important pour moi dans ma manière de grandir qu'il y ait ces espaces indéfinis qui ne me donnaient pas l'impression d'être chez quelqu'un et qui permettaient d'inventer des mondes, de construire des choses, de retrouver d'autres enfants du quartier. Tout ce que nous développons comme projet vise à se dire que là où les êtres humains vivent et spécialement en ville où l'espace est une denrée rare peut-être que le commun est cet espace de possibilité. Si tout est trop possédé, trop approprié, trop codé, trop sécurisé on perd cet endroit où peut s'épanouir une forme d'altérité, d'inventivité, d'humanité.

Je vais d'abord vous montrer des situations. Ici ce sont les Grands Voisins. Au début cela devait durer deux ans, finalement cela durera plus longtemps. La première fois où nous avons proposé un événement pour du public cela était juste pour deux mois.

Nous venons d'ouvrir une sorte de petit frère des Grands Voisins à Marseille, dans ce bâtiment qui fait 4000 m<sup>2</sup> qui appartient à la préfecture que nous avons pour trois ans. L'année dernière, nous étions présentés à la biennale d'architecture de Venise, sur la thématique « Lieux infinis », sous le commissariat de l'agence d'architecture Encore heureux. Avec eux, nous nous sommes dit que nous n'allions pas nous satisfaire d'être présentés à travers des photos dans des pavillons, alors essayons de sortir des murs et de fabriquer un lieu infini éphémère adapté à l'été 2018. Avec Encore Heureux et l'agence italienne Biennale Urbana, nous avons pu investir cette ancienne caserne militaire.

En ce moment nous sommes aussi présents à Bordeaux où la ville nous a demandé de venir pour un festival. C'est une commande culturelle durant la saison estivale Libertés. On nous a proposé de faire une programmation participative qui permette de dépasser le rapport artiste/public que les festivals reproduisent de la même manière que les scènes nationales, où il est difficile d'échapper à la relation un artiste-un public. Nous essayons de transformer cet aspect. Nous rentrons par l'espace et après nous nous déployons. Ici, nous avons un bâtiment public : les anciennes archives municipales, fermées depuis trois ou quatre ans. Rien que le fait de réouvrir ce bâtiment pour deux mois cela fait

sens pour nous, après, il est support de tous les autres déploiements.

Notre premier projet, qui au début ne devait être que le seul, est à Marseille. En 2013, Marseille est capitale européenne de la culture. Avec un petit groupe, on se dit que c'est très bien qu'il y ait des grandes expos, le Mucem, qu'il y ait 10 millions de visiteurs pour les hôteliers et les cafetiers de la ville. Notre intention était d'ouvrir un lieu, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, autour de deux valeurs : l'hospitalité et la créativité. La situation que nous avons, cette fois, exigée est celle de ce terrain vague situé tout au nord de l'Estaque, que nous avons obtenu pour huit mois.

Il n'y a pas que les espaces bâtis, ici une friche, pour trois mois. Cette notion de communs urbains peut aussi se déployer sur un terrain vague de 3000 m<sup>2</sup> dans le quartier des Quatre Chemins à Aubervilliers, un endroit où les gens jetaient des déchets. Ce terrain appartient à l'Établissement Public Foncier, un propriétaire public. Cela faisait des années qu'il était fermé et encore aujourd'hui il est fermé et non construit, la ressource existe.

À la campagne, dans les Cévennes, le maire d'un village nous dit : « Mon dernier commerce est en train de mourir, je ne trouve pas de repreneurs, venez cet été, j'ai une maison pour vous, essayer d'animer et de faire vivre le commerce. » Nanterre, huit ans, une friche sur la zone d'extension de La Défense. Marseille, 16 hectares, terrain racheté par un propriétaire privé au milieu de toutes les cités des quartiers nord. Il ne sait pas très bien qui en faire, il l'a acheté pour une bouchée de pain. Il nous l'a confié pour huit ans et nos sommes en train de passer à 25 ans, avec la création d'une SIC pour racheter le terrain. Le but n'est pas de présenter des projets spécifiquement, mais de façon un peu générique, pour capter des éléments de méthodes. Nous envisageons toutes ces situations comme des plateformes. Ce qui nous intéresse c'est qu'elles suscitent de l'implication. La plus belle satisfaction que nous avons sur un projet, c'est quand, en se promenant, on voit qu'il se passe quelque chose, qu'on ne sait même pas qui l'a organisée alors que nous sommes en gestion, en responsabilité juridique d'accueil d'un public, mais que les choses se passent. Il faut bien activer la machine. On commence souvent par faire nous-mêmes et si possible après on laisse la place. Qu'est-ce qui serait une sorte de fascicule méthodologique pour transformer une situation -je n'aime pas dire d'un espace vide parce que ces espaces ne sont jamais vides, il y a des personnes qui l'utilise, des personnes qui le regarde mais qui sont très peu utilisés – quels vont être les ingrédients d'une forme d'activation de ces situations existantes ?

D'abord il faut que les gens se sentent accueillis ; il faut que les besoins primaires soient assouvis. C'est simple : il faut des toilettes, de l'ombre, de l'eau, des assises. Une fois que les gens sont accueillis nous souhaitons qu'ils se sentent décadrés. Nous fonctionnons toujours par reconnaissance, lorsqu'on voit le feu rouge, on ne réfléchit pas, notre corps s'arrête, quand on rentre dans une école, on sait que c'est une école, quand on rentre dans un hôpital, on sait que c'est un hôpital. Si on joue sur les codes spatiaux pour transformer l'espace, la mécanique de reconnaissance ne fonctionne plus et on est obligé de regarder différemment. C'est comme quand on voyage, nous n'avons pas nos codes, alors on regarde différemment. Nous jouons sur les codes ; ce ne sont pas forcément des choses identifiées par celui qui vient. Si un visiteur dit lorsqu'il vient qu'il s'est senti dans une posture différente dans son rapport aux autres, nous savons que quelque chose a commencé et c'est peut-être le premier pas vers des communs urbains. L'espace doit être soigné, transformé par la couleur, les pictogrammes, la présence du végétal. Il arrive, dans certains projets, que les gens nous disent : « on ne savait pas si c'était un camp de rom, ou un camping ou un centre social » et c'est très bien qu'ils ne sachent pas trop. Aux Grands Voisins, cela ressemble à un hôpital mais aussi à d'autres choses.

Des besoins basiques, un espace qualifié pour se sentir décadré, ensuite nous faisons en sorte qu'il y ait une cohabitation structurelle de publics différents. Cela ne suffit de dire que le lieu est ouvert à tous, car ne viennent que ceux qui se sentent légitimes à venir, que ceux qui sont mobiles, que ceux qui sont informés. Si on veut avoir structurellement une cohabitation de groupes sociaux différents il

faut imposer la présence des groupes sociaux les moins mobiles, les plus faibles, les plus vulnérables. Si on met une crèche, il y aura des enfants, si on met un CHU il y aura des anciennes personnes de la rue, si on met un Cda, il y aura des migrants. C'est assez simple, cela se joue dans les bâtiments comme une sorte de choix éditorial, quelles fonctions on localise dans cet espace. Là encore, dans toutes nos fenêtres de situations, nous sommes hors marché. Ce sont des projets qui coutent assez chers ; il y a une économie qui doit se créer sur le présent mais il n'y a pas de redevabilité financière à un propriétaire.

Cette juxtaposition structurelle de groupes sociaux, ensuite il y a besoin de présence humaine car cela n'est pas si simple de se retrouver entre groupes sociaux différents. On en fait tous les jours l'expérience aux Grands Voisins. C'est assez beau d'avoir un centre d'hébergement d'urgence à côté d'une cantine culturelle où il y a des concerts avec des centaines de personnes qui viennent le soir, mais ce n'est pas sans heurts, sans violence perçue des différents côtés. Il y a besoin de présence humaine. Ce qui est intéressant c'est qu'il n'y a besoin de tant que ça de présence humaine. Sur une grande friche de 10 000m<sup>2</sup>, sur laquelle nous avons une cohabitation de groupes sociaux différents pour que cela se passe bien il ne faut pas 50 personnes, mais il en faut quelques-unes qui soient présentes. Ce n'est pas forcément leur métier avec un gilet et une casquette, mais une présence qui écoute et vérifie l'égalité légitimité de chacun à être là. J'ai des souvenirs des Grands Voisins où des résidents s'installaient un peu trop en mettant la musique, toujours au même endroit, avec quelques petits trafics aussi, l'espace est alors trop privatisé par un des groupes social. De même quand il y a trop de monde et que c'est trop cher, il y a le même effet dans l'autre sens, où il n'y a plus légitimité des corps à être ici. Notre boulot est de faire cette médiation. Une fois un architecte m'a dit qu'on réinventait le métier de la police.

Dernière chose dans ces éléments transverses, c'est peut-être la principale, les autres étant peut-être des prérequis, c'est de pouvoir s'impliquer, de pouvoir réaliser. Ne pas être simplement dans un rapport passif à ce qui est proposé, mais de pouvoir contribuer soit physiquement, dans des tâches simples comme jardiner, construire, nettoyer. C'est très efficace parce nous travaillons ensemble pour créer cette juxtaposition fertile entre ces groupes sociaux, ce n'est pas en se mettant autour d'une table que cela va être efficace mais si on porte du bois ensemble, c'est une belle manière de se sentir en lien, de se sentir connecté. Avoir la même attention portée à ce travail-là, à ce moment-là. Cela peut être dans le physique mais aussi dans la conception. Au début des Grands Voisins, alors que nous avons assez peu de salariés, nous avons payé quelqu'un pour être référent de l'implication volontaire. On appelle cela le guichet des implications volontaires. Tous les jours, toutes les semaines des gens disaient : « J'ai du temps cette semaine, j'ai du temps cet après-midi qu'est ce que je peux faire, ou alors j'ai un projet est-ce que je peux le mettre en œuvre ici, tel un petit spectacle de rue ? » Beaucoup de propositions sont venues, il faut être en capacité de les honorer, cela prend du temps, des moyens techniques, parfois cela demande un peu d'argent. Ici, nous avons une cagnotte, elle n'est pas gérée par nos équipes de pilotage, nous avons des mécanismes qui permettent d'abonder à cette cagnotte. Lorsque quelqu'un veut monter un projet, il peut demander et obtenir 350, 500 euros.

Marseille 2013. Grand chantier collectif. Nous n'avions pas d'argent. Des dizaines de constructeurs de pays européens sont venus pour fabriquer. Les voisins venaient nous aider à faire des chauffe-eaux solaires. A la fin cela a été un chantier permanent, souvent il n'y a pas de livraison, ce n'est que du processus. C'était assez beau et soigné, avec beaucoup de monde qui venaient y dormir, avec 200 places d'hébergement, cela fait 200 personnes qui prennent le petit déjeuner ou vont se laver les dents. Là aussi, nous mêlons l'intime au partage. Où est le seuil entre moi et les autres ? Un point d'eau en Méditerranée il n'y a pas de problème d'assainissement, de récupération d'eau, il suffit de mettre quelques plantes qui vont boire cette eau. Cela coute moins de 100 euros de faire une fontaine.



Nous avons lancé un grand appel à participation, tout à été fait par petits blocs. Nous étions sur une dalle de béton et nous avons réussi à créer une végétalisation. Les écoles d'architecture, d'urbanisme, ici, Bellastock avec des étudiants, des concerts, un mariage. Ici, Venise. 80 places d'hébergement, toujours avec cette idée de pouvoir accueillir, hospitalité et créativité. Mettre l'eau, l'électricité, de quoi cuisiner pour 80, un petit bar, des douches. En cinq semaines de chantier, et l'effort de nombreuses personnes venues nous aider le lieu a pu ouvrir. La friche à Aubervilliers. Nous avons pu l'ouvrir pour 6 mois. Notre principal apport est d'avoir pu montrer à l'EPF que l'on pouvait ouvrir le temps d'un long été. Toute la préparation en amont pour créer de l'envie et faire sentir aux riverains que ce projet est aussi le leur. Nous n'avions pas d'argent, donc nous avons utilisé tout ce que nous avons trouvé sur site : les briques, les poutres, qui deviennent le pont des enfants car à cet endroit il avait toujours une flaque d'eau ; la cabane que toutes les semaines nous démolissions pour la reconstruire. Dans les Cévennes, cela s'est bien passé. Nous avons eu du monde tous les soirs. En milieu rural les gens prennent leur voiture et viennent. Quelqu'un s'est proposé comme repreneur et trois ans après il est toujours là. Ce sont donc des programmes qui sont assez intéressants. L'intérieur du restaurant était un peu glauque alors nous avons tout fait dehors et servions par les fenêtres. Là aussi un tout petit processus de transformation et d'usage.

Je vous ai montré ce que l'on peut faire avec un commerce en milieu rural ou une petite friche de 3 000 m<sup>2</sup> en banlieue. Nous avons aussi des actions à la journée. Par exemple nous pouvons être sollicité par une association de parents d'élèves : « nous avons un centre social pouvez-vous nous aider sur une journée ? » Soit en construction nous avons plusieurs caravanes, on peut construire des ruches, des tables. En animation radio, cinéma de plein air, regarder la finale de Champions League dans les cités. Nous avons une caravane cantine, une caravane hammam et nous avons réalisé une centaine d'actions sur le territoire marseillais avec ce programme Caravanade.

Ici, nous sommes sur un terrain vide d'une zone d'extension de La Défense. Il y a eu un concours pour demander qui veut utiliser cet espace, qu'ils appellent d'urbanisme transitoire. Il faut se rappeler que c'est dans les yeux d'un aménageur, que c'est du transitoire. Pour nous, c'est du vivant, du vécu, du présent. Ce qui nous a intéressé est d'utiliser cette friche de 10 000 m<sup>2</sup> dans la perspective de la transformation de tout le quartier, car ce sont 600 000 m<sup>2</sup> qui vont être construits. Avoir une friche de 10 000 m<sup>2</sup> à proximité de Paris n'est pas ce qui nous interpelle le plus. Ce qui nous interpelle c'est que le quartier va se transformer et comment faire du présent avec les habitants et d'accueillir progressivement les nouveaux. Eviter le piège des réunions de concertation où on propose un projet final qu'il est très difficile de s'approprier et seules quelques personnes y arrivent et en plus on se trouve dans des situations « confrontantes ». Si on considère que nous avons tous les trois mois 10 000 euros à dépenser pour faire une fête, ou un aménagement, de la signalétique, on peut se dire qu'au bout d'un an et demi nous aurons créé une attention commune au quartier. Si l'on faisait cette même réunion de concertation pour parler du futur projet urbain, les postures seraient tombées et il y aurait davantage, autour de la table, d'intelligence collective sur la perspective d'utiliser ce quartier. Nous avons proposé qu'il y ait un budget commun, c'est-à-dire que tous les promoteurs contribuent pour 5 euros du m<sup>2</sup> et cela permet sur 10 ans d'avoir un budget suffisant pour mener des actions. Ce n'est pas encore activé, cela fait maintenant 3 ans, mais nous tenons bon. L'aménageur nous dit d'aller voir les promoteurs et les promoteurs nous disent : « Super », mais personne ne commence à payer. Ou ils disent je vous donne de l'argent mais en échange vous me fabriquez mon Algeco de vente. Non ! le projet c'est d'intervenir à l'échelle de tout le quartier et sur du commun et pas sur du privatif. Mais comme souvent, nous nous lançons quand même ; nous créons des chantiers participatifs, des outils mutualisés, l'atelier du réemploi, on fait des événements. Les terres étaient polluées et à chaque fois que des terres fertiles sont creusées par les travaux du Grand Paris Express, ils nous les apportent et nous les étalent, donc cela ne nous coûte pas. Nous avons zéro financement sur ce chantier, nous faisons ce que nous pouvons, nous finançons les chantiers, nous

créons de la participation bénévole, un peu de convivialité : les enfants, le yoga, le camping, les balades du Grand Paris Express, tous les réseaux qui sont curieux des dynamiques métropolitaines ont pu passer par Vive les Groues en visite ou passer une nuit sur place. Ce bâtiment nous l'avons récupéré de Colombes, du projet R-Urban monté par AAA. Ils sont chassés, et dans cette logique de partage des ressources et pour que cela ne soit pas jeté, nous avons récupéré ce bâtiment qui nous a coûté assez cher en démontage et remontage.

Je termine avec un peu de Marseille et le fameux terrain de 16 hectares qui appartient à un privé, donc une situation encore différente. Il se situe au milieu des quartiers nord et il n'y a ni eau, ni électricité, c'est donc une situation assez dure. Mais le site est beau. C'est toujours par cette notion de qui va se sentir concerné par ce projet que nous abordons le projet. Il faut y aller petit à petit, il ne faut pas faire une grande plénière, cela ne marche pas. D'abord avec l'assistante sociale, puis avec le collègue, puis avec l'artisan, puis avec l'entreprise et chacun va venir faire l'expérience... ce sont des notions de ressenti. On ne peut pas vraiment convaincre, cela va passer par le ressenti si on a ressenti cette fragilité et ce bénéfice partagé, si on a peur que cette chose disparaisse, si on y apporte un soin et qu'on le souhaite pour les autres, il y a le début d'une communauté que l'on va pouvoir commencer à travailler et développer avec un peu de médiation. Mais cela doit passer par du vécu. Il faut essayer des grands événements, utiliser les ressources locales, proposer une implication, c'est toujours très long et difficile, car il y a toujours beaucoup de méfiance et de désillusion. Pour lutter contre le risque d'incendie, au lieu de tondre, les ânes, c'est mieux, les enfants adorent.

Je termine avec les Grands Voisins. Ici, le plan du site en saison 1. Au début, il y a eu ce choix éditorial de savoir ce qu'on met dans quel bâtiment. Il y avait jusqu'à 800 places pour les personnes en hébergement d'urgence quand il y avait Coalia et tous les foyers d'Aurore. Il y avait presque 1 000 personnes qui venaient travailler tous les jours et tout le public. La magie de la rencontre c'est dans les espaces extérieurs qu'elle a lieu. Lorsqu'on est dans un bâtiment on est toujours chez quelqu'un finalement, alors que dans la rue, c'est facile que tout le monde se sente à l'aise.

Il a une mécanique vertueuse de permissivité non invasive. Ce sont des espaces, comme le terrain vague de mon enfance, qui véhiculent un sentiment de liberté, de possibilités, la magie qui n'est pas que de la magie, il y a du travail sur les espaces et de la médiation, c'est que chacun puisse faire sans que cela empêche les autres.

J'ai des exemples de ce mécanisme de permissivité non invasive. Il y a ici des hébergés d'Aurore qui font la manche dans la rue, mais pas dans les Grands Voisins. Chez Coalia, ils avaient tous des scooters qu'ils les garaient à l'entrée. Ils voyaient bien que c'était calme, sans véhicules, alors ils le font volontiers.

L'acceptation par le quartier d'avoir autant de places sociales alors que, dans d'autres quartiers, pour un foyer de 50 personnes il y a un refus total, ici pour des centaines de personnes, cela c'est bien passé. Cela c'est bien passé parce que cela a été vécu de l'intérieur par les personnes. C'est l'addition de ces comportements qui crée une forme d'auto-régulation. Notre grande passion chez Yes we Camp est la capacité collective. Se demander comment nous pouvons utiliser nos forces intérieures, parce que dans le monde qui vient et dans le monde d'aujourd'hui, ce n'est pas la technologie qui va nous sauver, ce n'est pas non plus le pouvoir politique, mais c'est la manière dont on cohabite, la manière dont on peut être plus efficace par le fait de vivre côte à côte, comme des coloc qui se rendent des services même s'ils ne sont pas copains. A l'échelle d'un quartier, c'est pareil. Pour nous, c'est aussi le boulot de l'aménageur de créer cette attitude collective. Ce n'est pas seulement de fabriquer du hard, des trottoirs, des lots pour des promoteurs et préserver de l'espace public, il faut aussi préparer cette manière de cohabiter entre ceux qui vont être là. Ici, il y aura une école cela va faire venir des gens du quartier extérieur à l'enceinte, des logements, des logements sociaux. Comment faire pour que dans les espaces du milieu, les espaces interstitiels, les espaces d'interface,

il y ait cette invitation à sortir de sa bulle pour être dans une dynamique de commun. Cela ne veut pas dire que l'on devient ami avec les autres. Les communs urbains ce n'est pas prendre l'apéro avec ses voisins, c'est avoir le même souci de l'espace partagé. Avant il y avait une serre en aquaponie, le système vertueux entre les poissons et les plantes. On ne sait pas si les plantes et les poissons se disent bonjour tous les matins mais le fait d'être ensemble créer des réciprocitys naturelles qui se favorisent, permettent à chacun d'avoir la possibilité d'exister et de grandir. Je pense que, entre les hipsters et les SDF, il y a eut un peu la même chose. Il y a eut de belles histoires avec de belles rencontres, mais c'est trop facile de ne regarder que cela. Globalement c'est une cohabitation qui est à distance mais qui crée des réciprocitys naturelles. La présence des hipsters (c'est hyper caricatural mais vous me comprenez !) a bénéficié à la présence des anciens SDF et vice versa. L'image que j'aime bien est une comparaison avec l'agriculture ou avec la pêche où après-guerre, avec la mécanisation, on a fait de l'agro-industrie : on cultive de grandes surfaces avec des tracteurs et beaucoup de pesticides, on pêche avec de gros bateaux qui sont capables de tirer d'énormes filets ; cinquante ans après, on se rend compte que cela fait du mal, qu'il y a beaucoup d'externalité négative l'on a épuisé les sols, on a épuisé les gens, qu'on a perdu du sens, que l'on crée de la pollution. Aujourd'hui, avec presque beaucoup de violence, la politique publique met des quotas sur la pêche, ou demande que les cantines des écoles se fournissent à 50% en bio. On met le frein à main à fond sur un modèle dont on a compris qu'il était plus négatif que positif. Je pense qu'il y a la même chose avec la fabrique de la ville. Le but n'est pas de pointer que des coupables, mais de comprendre ce qui ne va pas l'améliorer. La manière dont on a fait des milliers de mètres carrés ces dernières années et jusqu'à aujourd'hui, n'est pas bonne, il faut changer. Il faut changer cette manière de faire, comme la pêche, comme l'agriculture. Il y a trente ans, en agriculture des gens faisaient du bio – je ne suis même pas sûr qu'ils l'appelaient comme ça – ils le faisaient pour des raisons différentes : certains par goût de leur métier, d'autres parce qu'ils connaissaient les enjeux du réchauffement climatique peut-être. Aujourd'hui, sur la fabrique de la ville, il y a plein d'initiatives différentes, d'habitat participatif, de gestion d'une rue en commun, de projets comme les Grands Voisins, des laboratoires citoyens. Je suis sûr qu'il y en a beaucoup mais ils restent anecdotiques alors que j'espère qu'ils forment un contre-modèle et, lorsque nous aurons suffisamment compris les externalités négatives du modèle actuel, la politique publique essayera de tourner le volant pour favoriser davantage ces pratiques.

Pour terminer sur Saint-Vincent-de-Paul, le projet d'aménagement n'avait pas demandé à avoir un grand voisin. On s'est découvert, petit à petit, avec Paris et Métropole aménagement. De la même manière, on s'est découvert au fur et à mesure entre Yes we Camp, Plateau Urbain, Aurore, et les autres occupants. C'est du processus, comme nous mettons l'action avant d'avoir la feuille de route, il faut accepter que les choses se transforment. Aujourd'hui, nous avons l'impression d'avoir un dialogue intelligent et productif avec l'aménageur. Cela a pris du temps de gagner notre crédibilité, c'est notre ressenti. On se demande parfois ce que va être le legs, l'héritage des Grands Voisins sur un projet urbain qui au début s'appelait écoquartier mais qui avec cette expérience pourrait changer. Je pense qu'il y a pas mal d'éléments qui sont dans la feuille de route de l'aménageur. Lorsque nous sommes arrivés en 2015, c'était un parking géant. La voiture abîme la confiance dans l'espace, la confiance de ne pas avoir peur d'être dehors. Faire en sorte qu'il y en ait pour toutes les bourses. Le prix au mètre carré est le principal « abîmeur » de tous communs urbains. Il y a commun s'il y a Grands Voisins, s'il y a le CHU qui n'était pas prévu dans le programme. Les HLM sont prévus depuis le début, mais il n'y avait pas d'activités marchandes et artisanales. L'expérience Grands Voisins a permis de prendre quelques mètres carrés de logements pour en faire des lieux de travail et que ceux-ci ne soient pas trop cher ; qu'il y ait une logique de péréquation pour toujours permettre l'implantation d'une activité artisanale en rez-de-chaussée. Des maires d'autres villes nous ont visité et ont demandé comment nous faisons pour avoir autant d'activités artisanales en rez-de-chaussée,

la réponse est simple : les loyers sont moins chers. La direction éditoriale du projet a certainement favorisé l'arrivée d'artisans, l'effet est réel. Laisser des espaces libres, disponibles, non déterminés. Cela va être compliqué de faire un terrain vague dans le quartier de Saint-Vincent-de-Paul, mais est-ce qu'il y aura des endroits pas trop normés, privatisés, fermés ? Peut-être que pour faire cela, il faut avoir une petite équipe qui veille à cette médiation, qui veille à ce que les choses ne deviennent pas trop appropriées à un uni-usage mais que cela reste variable. La lingerie des Grands Voisins a certains moments elle est pleine de monde pour un concert, à d'autres moments elle est occupée par le club de scrabble du quartier avec une moyenne d'âge assez élevée, à d'autres moments il y a des conférences, il y a eu beaucoup d'ateliers d'enfants au début. Si le même endroit est géré par une équipe qui a pour intention cette diversité, cela va permettre d'accueillir ce truc variable. On se dit que le boulot de l'aménageur est de créer ce cadre de vie. Un cadre de vie capacitant, autorisant, pour dépasser cette ville conventionnelle et donner une chance significative à toutes les initiatives, aujourd'hui, éclatées mais basées sur du rapport humain, puisqu'à neuf milliards sur terre, on se dit que c'est là que cela se passe.

### **Laurence Duffort**

Merci pour cette présentation intense et passionnée. Nous avons eu beaucoup d'informations sur les projets, la vie des Grands Voisins et beaucoup de questions posées à l'aménageur en transition. Nous allons voir comment Paris & Métropole aménagement se saisit de cette feuille de route pour définir les grandes lignes de son projet.

Avant de passer la parole à Adeline, nous allons regarder le petit panorama que nous a préparé Camille. Lorsque nous avons préparé cette conférence, Camille avait un peu de mal à percevoir de façon concrète ce que l'on pouvait mettre derrière les communs de façon pérenne. D'accord, il y a cette fenêtre de disponibilité utilisée par Yes we Camp et les Grands Voisins qui permet de faire vivre des choses dans un cadre très particulier notamment économique. Qu'est-ce que ce sont les communs dans une situation plus pérenne ? Avons-nous des exemples existants – un certain nombre ont été évoqués par Claire. Nous voulions brosser un très rapide panorama de petits exemples de communs installés dans la durée, dans la pérennité avec plus ou moins de succès, cela nous permettra des images sur ce qu'Adeline nous présentera ensuite pour Saint-Vincent-de-Paul.

### **Camille Laurent-Dewaele**

Effectivement l'idée est de dresser un panorama rapide de ce que peut être un commun urbain en retenant la définition : un commun urbain est la gestion commune des espaces communs.

Je suis tout d'abord revenue sur cette notion de connaissance avec la cartographie libre d'*Open Street Map* qu'évoquait Claire Brossaut, puisque c'est aussi quelque chose qui va permettre de se réapproprier le territoire. Comme vous le savez la cartographie que l'on utilise quotidiennement par exemple avec Google Map sont des données propriétaire qui ne sont pas réutilisables par les habitants, ce n'est pas libre d'utilisation. C'est pour cela qu'a été lancé un projet international pour se réapproprier les données géographiques. Il y a des endroits où c'est plus utile que d'autres, notamment certaines régions isolées d'Afrique où la cartographie libre va avoir une longueur d'avance sur les entreprises, et va pouvoir ainsi renseigner le territoire. C'est quelque chose de vraiment ouvert à tous, il y a 5 millions de contributeurs enregistrés. Par étape, chacun peut collecter des données géographiques à l'aide de GPS ou de cartes personnelles et les mettre en commun sur la plateforme d'*Open Street Map*. On parlait tout à l'heure de régulation, de règles qui régissent une communauté, tout est très bien expliqué, accessible en 62 langues. Ici un extrait d'*Open Street Map*, on note le degré de détail.

Pour des cas plus concrets, d'espaces palpables, il y a plein d'exemples et on va se rendre compte que ce sont des exemples que l'on peut retrouver quotidiennement.

Ici, la résidence du Belvédère, un choix parmi d'autres. C'est à Paris, un ensemble de bâtiments construits essentiellement du résidentiel avec du commerce en rez-de-chaussée. Plusieurs espaces

sont mis en commun notamment les jardins, les ruches, une table de ping-pong, une bibliothèque. Je n'ai pas intégré d'images de ces espaces car ce sont des espaces comme on en voit partout. C'est assez courant et pas nécessairement très compliqué à mettre en place. Dans cet exemple il y a aussi une salle de sport et une piscine qui sont mis en commun. Là il y a des différences de gestion. Par exemple, il y a un système de ticket pour les différents types d'activités.

Dans le logement social, c'est plus rare, mais cela existe avec cet exemple de l'immeuble du Candide à Vitry-sur-Seine qui est assez récent. En toiture, 150 m<sup>2</sup> de serre sont mis à disposition des habitants. Dans cet exemple on se rend compte que ce n'est pas nécessairement investi par les habitants, notamment par manque d'information, mais aussi par le fait que c'est du logement social et ce n'est pas forcément la priorité d'habitants que d'investir ces espaces. Pour que les espaces communs puissent vivre il y a besoin de suivi et d'information des habitants.

Autre exemple d'habitat plus particulier. C'est l'habitat coopératif. Les initiatives de pratique coopératives sont assez courantes en Suisse. Ici, c'est un exemple assez connu du Kraftwerk sur une ancienne friche industrielle : tout un quartier a été construit sous le mode participatif, où les habitants ont voix au chapitre dans la façon de gérer les locaux. Cela entraîne une occupation totalement différente des locaux. Les gens s'approprient beaucoup plus facilement l'espace. Il y a plusieurs types d'habitat, à la fois des immeubles familiaux et de grandes collocations où il peut y avoir jusqu'à 10 colocataires. Les espaces communs, notamment les couloirs, sont très investis. Les couloirs sont des extensions des logements, on peut y trouver des vélos, des meubles, des chaussures.

Il y a plein de raisons pour lesquelles les espaces sont mis en commun. On peut évoquer le manque d'espace, comme dans les grandes villes telles que Paris, où les habitants manquent d'espace en plus, de tiers-lieux pour pratiquer des activités comme le bricolage. Il y a des associations, en l'occurrence les Cyclofficines, qui proposent la mise à disposition d'espaces de réparation de vélos. Il y a aussi une démarche de développement durable d'encouragement et de promotion du déplacement en vélo. C'est aussi un lieu de mise en commun du matériel et de connaissance puisqu'il y a des formations pour réparer soi-même son vélo.

Un exemple assez connu, puisqu'il y en a de plus en plus – même devant les Grands Voisins – ce sont les jardins partagés dans l'espace public. Cet exemple (ville de Todmorden, Royaume-Uni) est assez emblématique des Incroyables Comestibles qui a commencé en Angleterre, il y a juste une décennie. Ce sont trois habitants, d'une petite ville industrielle en déclin, d'environ 15 000 habitants, qui se sont dit que cela serait plus sympa d'avoir des potagers accessibles à tous et que tout le monde puisse se réapproprier les petits espaces de terre un peu partout dans la ville. C'est des initiatives très spontanées qui n'ont demandé d'autorisation à personne, en cultivant dans les espaces de la ville. C'est le règlement municipal qui a fini par s'adapter à cette initiative parce que tout le monde y a pris goût. Le concept est : « Servez-vous, la nourriture est gratuite. » Les bénévoles font pousser des végétaux, des fruits, des aromatiques un peu partout dans la ville et tout le monde peut se servir. Cela a très bien pris et c'est devenu un réseau partout dans le monde. Il y a plein de petites initiatives mimétiques. Un tourisme potager s'est aussi développé dans cette ville pour développer ce concept de partage, d'entraide. Cela amène la question de la gestion du végétal, du vivant. L'exemple de la gestion des déchets notamment du compost est très parlant. Les déchets sont des communs urbains dans le sens où ils ont été produits par l'interaction urbaine, ces déchets peuvent devenir une ressource grâce au compostage mais cela demande une organisation. La ville de Paris encourage ces initiatives à composter. Elle a mis en place tout un réseau Paris Anti Gaspi, qui accompagne l'installation de composteur, fournit du matériel, propose des formations. Chaque habitant peut rejoindre ce réseau en signant une charte. Pour les composteurs en pied d'immeuble, il faut être un minimum de familles participantes et s'assurer que le compost créé pourra être distribué sur place. Il est difficile de conclure car il y a plein d'exemples qui paraissent assez simples car il y a plusieurs degrés d'implication, plusieurs modes de gestion, plusieurs sources d'initiatives.

Ce qu'il faut retenir c'est que les communs urbains demandent une gestion et du suivi et une information, les degrés d'implication peuvent être plus ou moins intenses.

## **Laurence Duffort**

Merci Camille. Effectivement le spectre de la ressource qui peut constituer la base du commun est assez large. Je me tourne maintenant vers Adeline Chambe. Vous êtes directrice de l'aménagement de Paris & Métropole aménagement, nous avons déjà eu l'occasion de vous recevoir dans les Petites Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Adeline, auparavant vous avez travaillé à la SAEM EuraLille, je ne sais pas si les communs étaient déjà un sujet à l'époque, vous avez ensuite travaillé à l'établissement d'Aménagement Public de Paris Saclay, et puis vous avez rejoint le cabinet de Jean-Louis Missika, adjoint à l'urbanisme de la ville de Paris, et vous voilà maintenant à Paris & Métropole aménagement, avec ce défi à relever de pouvoir travailler avec cet héritage des Grands Voisins et de faire de cette expérience qui s'est passée dans une fenêtre de disponibilité, quelque chose de concret avec toutes les contraintes auxquelles sont confrontés un aménageur. Comment vous préparez cette manière de cohabiter dans ce futur quartier et comment vous abordez ces futurs communs ? vous avez identifié un certain nombre de ressource à mettre en partage ? avez-vous des leviers pour impulser des choses ?

## **Adeline Chambe**

Bonsoir à tous. Merci aux intervenants, j'ai appris énormément de choses et, par ailleurs, vous avez posé beaucoup de questions à l'aménageur, je vais essayer de répondre à certaines d'entre elles sur la manière dont toute l'équipe de Paris & Métropole aménagement en interaction avec l'ensemble de nos partenaires nous essayons de nous emparer de ce sujet.

À la base du travail de l'aménageur, et nous avons pu l'expliquer lors d'une précédente conférence, c'est la question de la délimitation de l'espace public et de l'espace privé. Nous travaillons avec notre urbaniste sur des formes urbaines, sur les futurs espaces publics et on délimite d'un côté les espaces publics, les équipements publics que nous rétrocéderons à la collectivité et puis de l'autre, le foncier privé que nous céderons à des opérateurs. Du coup, la question est quelle est la place dans cette dichotomie entre ces deux espaces pour ces communs qui sont dans une frontière un peu plus floue d'appropriation collective. Ce n'est pas évident, mais nous y travaillons. C'est un sujet, pour les aménageurs, qui a toujours existé. Il y a eu différentes manières de l'aborder dans les années 60-70, ou les années 80, les aménageurs essayent de s'en emparer avec plus ou moins de succès. Nous, effectivement, nous en avons fait une des focales du projet de Saint-Vincent-de-Paul.

Je ne vais pas revenir sur l'historique mais sur un contexte récent dans les politiques publiques parisiennes de cette question : la manière dont on demande aux opérateurs privés de jouer le jeu du collectif, on le retrouve un peu dans les Réinventer Paris. C'est une façon que la ville de Paris a mis en place, pour dire : « Je ne vends pas mon foncier aux enchères mais je le vends en fonction de la qualité du projet. » Il y a plusieurs façons d'avoir une qualité de projet mais dans certains projets on retrouve ce sujet des communs. Ici, l'exemple de l'ancien site du musée de la Libération dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Ici, c'est le lauréat, il y a tout un programme de logements, logement passerelle pour d'anciennes personnes de la rue, et les rez-de-chaussée des espaces, dans 20 à 25 % du temps, seront dédiés aux associations du quartier. Cet exemple montre que les politiques publiques prennent conscience globalement de ce sujet et comment ils essayent de dire aux opérateurs, aux promoteurs de jouer ce jeu-là dans leur projet.

Sur Saint-Vincent-de-Paul, la pression est énorme. Le site fonctionne et vit très bien. Comment nous avec notre projet d'aménagement nous n'allons pas venir stériliser ce qui a été fait ? C'est pour nous très important. Nous devons faire un projet qui amène un certain nombre de logement, des sujets environnementaux et tout un tas de choses, mais nous ne voulons pas stériliser toutes les initiatives qui ont émergées et nous voulons retrouver cette dimension dans le projet futur.

Je rappelle très rapidement le programme du quartier : 600 logements, un équipement public, des programmes d'activités économiques. 600 logements très mixtes : 50% de logements sociaux, 20% de logements intermédiaires, 30% de logements libres. C'est une dimension forte, avec un centre d'hébergement d'urgence qui a été intégré dans la programmation. Nous avons toute cette mixité de programmes.

Pour nous, un des premiers sujets des communs, c'est cet équipement public Pinard. Il s'agit d'un équipement public comportant une crèche, un gymnase, une école, un peu l'emblème des politiques publiques traditionnelles. Le travail que nous faisons avec les directions de la Ville est de dire comment nous concevons ce lieu pour ces programmes (crèche - école - gymnase) mais qu'en plus le lieu soit, le soir, les week-end, ouvert aux initiatives citoyennes ; que la cour soit ouverte. Comment va-t-on pouvoir utiliser la cuisine ? Etc. C'est un enjeu parce que traditionnellement un équipement public est géré par une direction avec tout un tas de règles. Comment peut-on concevoir et gérer ce lieu ? Trois équipes d'architectes y travaillent en ce moment. Quels sont les lieux sacrés où le public ne pourra pas aller ; les lieux semi ouverts en fonction de telles associations ; et les lieux complètement ouverts à des heures inhabituelles de fonctionnement de cet équipement ? On voit que le public traditionnel dépasse et on vient en faire un équipement du quartier ouvert un peu à autre chose. Effectivement, il y a plein d'enjeux juridiques, réglementaires, d'assurance, etc. sur lesquels nous sommes en train de travailler avec les directions de la ville. Ce n'est pas simple mais il y a une forte impulsion parce que ce quartier a cet héritage qui fait que nous voulons faire différemment mais c'est un enjeu quotidien pour les équipes.

Si on passe côté programme privé, nous lançons des consultations pour céder nos fonciers, pour construire des programmes de logements. Dans ces consultations, nous avons fixé un prix pour que la concurrence ne se joue pas sur le prix, nous allons juger sur d'autres critères. Bien sûr la qualité architecturale et urbaine est fondamentale mais aussi la programmation, les communs, les espaces partagés et la capacité des équipes à s'inscrire dans une dynamique collective et à donner les outils pour le futur quartier pour ces lieux en plus, ces lieux pas forcément très définis – à voir – pour donner l'opportunité aux habitants, le moment venu de s'emparer de ces espaces. On demande aux architectes d'y réfléchir dès à présent, mais on verra aussi au moment de la livraison, est-ce que ces espaces sont à l'échelle de l'immeuble, à l'échelle du quartier, est-ce qu'ils se partagent avec les logements sociaux ? On les incite à y réfléchir et on les choisira aussi sur ce critère. Ainsi que le critère du montage pour permettre la pérennité de ces espaces, pour qu'à la première assemblée générale de copropriété, ces espaces ne soient pas supprimés ou transformés en logements. Il y a une réflexion qui est la même avec les bailleurs sociaux de la ville. Deux bailleurs ont été désignés, il y a le sujet de l'appropriation et la co-conception. Comment les futurs usagers conçoivent ces espaces communs pour que ceux-ci fonctionnent ? Il y a parfois des espaces communs qui n'ont pas fonctionné parce que, par exemple, si, à la livraison d'un immeuble clé en main, il y a un atelier bricolage mais que cela ne correspond pas aux besoins de la communauté présente et que celle-ci n'a pas été formée autour de ce projet, peut-être que cela ne va pas marcher. Du coup, nous travaillons beaucoup sur comment fabriquer en commun pour que, le moment venu, l'espace partagé réussisse. Sur les deux programmes de logements sociaux, 40 personnes, futures locataires, ont été désignées. Ces personnes doivent travailler pendant quatre ans, c'est un investissement fort qui leur est demandé, sur les espaces partagés de leur immeuble pour savoir de quoi ils ont envie, dans quels espaces : sur les terrasses, les cours, ... C'est différent d'avoir travaillé pendant quatre ans sur un espace que d'arriver dans un logement et d'y découvrir des espaces partagés par rapport au fait qu'on les ait co-programmés. Pour nous, cette étape de l'appropriation est fondamentale pour garantir la réussite des communs le moment venu.

Notre panel de riverains va commencer à travailler à partir de septembre sur ces sujets.

Autres lieux de communs la Lingerie et l'Amphithéâtre. Ici, c'est toute la question de la continuité avec les Grands Voisins. Ce sont tous les usages de ce qui a fonctionné dans le quartier et dont on tire le fil dans le projet pérenne. Le lieu, un peu symbolique de la Lingerie, qui au départ dans le projet d'aménagement devait être démolie et, au regard de son rôle, de sa symbolique, nous avons décidé de la conserver. Pour cela, nous travaillons avec un autre opérateur : « l'opérateur des socles ». Dans ce projet, il y aura des activités économiques en rez-de-chaussée et en sous-sol de l'ensemble des immeubles qui seront composées d'artisans, d'économie sociale et solidaire, etc. Nous travaillons pour que ces lieux, comme la Lingerie et l'Amphithéâtre, soient, dans la péréquation, des lieux offerts aux initiatives du quartier. Que nous puissions garantir des créneaux, du temps pour que les initiatives puissent être accueillies dans ces lieux. Là aussi ce sont des sujets de montage.

Autre sujet important : celui de l'espace public. Ici, un schéma des futurs espaces publics avec en jaune ce que nous avons appelé « espace des possibles ». Nous avons, bien sûr, un maître d'œuvre, un urbaniste, un paysagiste qui dessine les espaces publics. Nous avons des exigences environnementales, nous voulons zéro rejet mais nous voulons aussi que certains espaces ne soient pas définis parce que nous sommes très en amont, nous ne savons pas comment le quartier va fonctionner. C'est pourquoi nous souhaitons garder 5 ou 6 endroits que nous livrerons bruts et qui seront aménagés avec les habitants, les usagers, le moment venu, en fonction de leur besoin, de leurs envies. C'est un sujet important parce qu'il implique une co-construction et du coup quelque chose de très différent par rapport à un projet d'espace public livré fini avec les bâtiments. Là il y aura encore une étape, avec tout un travail devant nous sur la question de la gestion. Comment la collectivité publique accepte ou pas de se défaire de la gestion de certains espaces ? S'il y a des jardins partagés ou des choses comme ça, est-ce que ce sont les services de la ville qui le gère ou est-ce qu'ils acceptent qu'une communauté s'en empare ?

De notre côté, sur les communs, pour nous, ce sont des lieux qui sont un peu partout dans le projet, la question de la co-conception préalable à l'appropriation. Le dernier sujet est celui de la présence humaine que nous appelons « gestionnaire de quartier ». C'est issu des discussions que nous avons eu avec les Grands Voisins. Comment est-ce que nous assurons dans le temps l'animation ? Nous savons qu'une fois le quartier livré, ce n'est pas simple dans un quartier tout neuf que la mayonnaise prenne, cela ne va pas de soi. Il y a besoin de quelqu'un qui ait une vision globale de tout cela, de ces espaces partagés, de comment ils fonctionnent. Nous sommes en train de travailler sur un financement, par l'aménageur, via la ville de Paris, de ce gestionnaire de quartier. Il faut savoir que dans les bilans d'aménagement, ces lignes n'existent pas.

Je n'en ai pas parlé mais tous les sujets environnementaux, comme l'énergie, sont des biens communs, pour quand même se dire que nous serons sur un écoquartier avec des manières d'habiter spécifiques qu'il faut expliquer à la livraison du quartier. Il y aura un centre d'hébergement d'urgence et des gens qui auront payé très cher leur logement, comment fait-on pour que au moins les gens se rencontrent, se côtoient ? C'est pour cela que nous travaillons à la mise en place de ce gestionnaire de quartier. Nous le désignerons un an avant la livraison des bâtiments pour qu'il prenne ses marques et qu'il accompagne la livraison des programmes.

Ici, une petite carte schématique « des communs, du palier au quartier » pour localiser tous les endroits sur lesquels nous allons travailler pour nous cette question récurrente de comment rebondir sur le projet actuel.

### **Laurence Duffort**

Après ce long temps de présentation, il est temps de vous donner la parole.

### **Intervention salle**

Je suis du quartier Montsouris-Dareau. Il y a un projet en face du parc Montsouris, entre l'avenue et l'impasse Reille, d'aménager avec des immeubles un espace qui actuellement ressemble plutôt à un jardin avec une chapelle et un couvent. Il est regrettable que l'on ne puisse pas envisager de garder l'esprit du lieu alors que c'est un endroit qui existe depuis des décennies et qui a notamment participé à l'évolution du quartier. Je trouvais que vos connaissances pourraient peut-être intervenir sur ce projet pour faire ce que vous dites.

### **Laurence Duffort**

C'est plus une remarque qu'une question, peut-être faut-il transmettre à la mairie du 14<sup>e</sup> cette réflexion.

### **Intervention dans la salle**



Une question qui s'adresse à madame Chambe. A propos des différents lieux partagés à terme, dans les Grands Voisins. Si on se réfère à la problématique des communs, il y a différents types d'espaces, notamment parce que, comme la dit la première intervenante, il y a la question de la gouvernance. Il est très important qu'il y ait des règles qui soient co-produites et acceptées par la communauté. On le sent bien dans certaines initiatives que vous avez décrites. On sent un vrai souci dans le cas des espaces partagés dans les logements sociaux. Dans le cas des équipements Pinard, j'ai l'impression que cela ressemble davantage à un équipement public à la différence qu'un équipement public c'est l'autorité publique qui décide des règles d'usages, aussi justes et équitables soient elles, et qui les imposent avec des moyens de coercition plus ou moins importants et une acceptation plus ou moins bonne des habitants. Alors que dans un commun, c'est la communauté qui produit les règles d'usage. Pareil sur la Lingerie et l'Amphithéâtre, j'ai l'impression qu'on est dans une position intermédiaire. Je ne dis pas qu'il faille tout ramener à une problématique de commun mais comment gérez-vous la coexistence de ces logiques différentes.

### **Intervenante dans la salle**

En tant qu'ancienne directrice d'école, je peux dire que j'ai toujours trouvé cela tellement désolant que des lieux, qui sont des lieux publics comme les écoles, ne soient pas utilisés à d'autres moments qu'aux heures d'école dans la mesure où il y a des équipements sportifs, ou... Cela me semble magnifique d'ouvrir cela. Peu importe que cela soit des communs comme ci ou comme ça, l'important c'est de le faire.

### **Adeline Chambe**

Dans ce que nous avons présenté, il y a des statuts différents. En fait, nous nous adaptons un peu à chaque objet et nous testons. Sur l'équipement public il y a eu plusieurs choses. Il y a eu la constitution d'un avis citoyen avec des groupes de travail, d'une communauté du quartier déjà existante, pour préciser quels seraient les besoins d'occupation de cet équipement public. Ce travail d'avis citoyen a été remis aux architectes pour leur permettre d'imaginer des usages autres que ceux décrits par les programmes habituels.

La ville de Paris se pose la question de la façon dont elle va gérer cet objet un peu hybride, entre une gestion par des services classiques et cette volonté d'ouverture. Cela se fait, cela se développe, il y a les cours oasis qu'on ouvre le week-end, etc.

Cette manière de faire. Sur les programmes privés, nous faisons différemment. Nous demandons aux opérateurs d'essayer d'associer, en amont, les acquéreurs pour réfléchir à ces espaces partagés. Là encore pour ne pas livrer quelque chose qui ne marcherait pas. On sait que nous n'aurons pas les acquéreurs au même moment que les locataires des logements sociaux. On essaye en fonction des programmes d'adapter des procédures dans le but d'associer la future communauté en amont. Nous savons aussi que cela se fera dans le temps d'où la question du gestionnaire de quartier car nous ne résoudrons pas tout en amont et ce serait même peut-être pas très bien.

### **Laurence Duffort**

J'avais envie de proposer à **Claire Brossaud** de réagir à cette question.

### **Claire Brossaud**

En écho à ce qui vient d'être dit, j'insisterais beaucoup sur le fait que dans un commun on ne fait pas « pour » mais « avec ». On fait avec mais sous réserve que les personnes qui construisent, produisent l'espace, produisent elles-mêmes les règles d'occupation de cet espace. Toute la difficulté et tout le paradoxe pour un aménageur et pour les politiques publiques est de faire que cet usage est prescrit d'avance. Or à partir du moment où c'est prescrit d'avance, il est bien difficile d'imaginer la manière

dont on va occuper, la manière dont on va définir les règles puisque cette incertitude inhérente à un projet. A partir du moment où on met un ambassadeur, un animateur de communauté, un gestionnaire de liens, un gestionnaire de lieux, ce n'est plus à proprement parler un commun. C'est ni plus ni moins qu'une logique de prestation de service, une logique d'équipement, comme on l'a fait par le passé en installant les Maisons de jeunes et de la culture dans les cités dans les années cinquante, pour créer du lien, favoriser la citoyenneté ; comme on l'a fait aussi avec les gardiens d'immeuble, encore dans les cités, pour créer du lien. On est dans une logique plutôt de service public classique. Or, tout l'enjeu est de faire sorte que les communautés s'auto-gouvernent. Les questions sont : Comment prend-on les décisions ensemble ? Quels sont les leviers pour prendre ce genre de décisions ? Est-ce que l'on pratique la sociocratie pour mode de prise de décision collective ? Est-ce qu'on pratique d'autres formes de prise de décision ? Qui, par exemple, décide des heures d'ouverture d'un espace partagé ? Et, dimension éminemment importante, comment met-on en place les règles de vie collective qui vont faire que le commun va perdurer sur le long terme ? Est-ce qu'il suffit qu'on ait un ou deux ou trois porteurs de projet qui déménagent et la communauté bat de l'aile et c'en est fini du commun ? Ce sont bien ces règles de vie collective et cette manière d'animer la communauté qu'il est important de penser quand on pense commun.

### **Laurence Duffort**

Nicolas Détrie, peut-être avez-vous envie de réagir à cela, j'aimerais vous entendre sur ce que vous pensez de ce gestionnaire de quartier. C'est un peu ce que vous faisiez à Yes we Camp pendant le temps des Grands Voisins. Est-ce que Yes we Camp est la Maison des jeunes et de la culture tournée vers le transat et la bière locale ? Est-ce que c'est plus que cela ? Comment fait-on pour que la communauté se saisisse et fasse vivre le commun ?

### **Nicolas Détrie**

C'est toujours sur le fil. L'enjeu est de susciter, de donner envie. Nous ne sommes pas dans des endroits qui sont nés en continuité. Les Grands Voisins, ce n'est pas le 14<sup>e</sup> arrondissement qui l'a porté, c'est quelque chose qui est arrivé avec la conjonction de plusieurs faisceaux. Tous les projets que je vous ai montré dans les quartiers en politique de la ville, nous venons comme des nomades, comme des étrangers. Il y a une situation, un croisement qui est le fruit de plusieurs faisceaux. Il y a un rôle d'activateur à jouer, de bousculer, de provoquer un ensemble d'attitudes individuelles qui provoque une attitude collective. Quant aux règles, nous passons notre temps à établir des règles et à les changer, tout en étant très vigilants à ce que la règle ne soit pas un prérequis. On se met dans des situations de réalité et après on les adapte. Il y a beaucoup de projets qui sont presque mort-nés parce qu'ils veulent d'abord mettre en place la gouvernance. Tous nos projets, nous les construisons assez longuement avant, lors de ces ateliers nous n'utilisons pas le mot gouvernance mais celui de mise en œuvre collective. Avant de se demander qui va décider dans des situations hypothétiques, nous nous mettons dans la réalité : on organise quelque chose pour le week-end prochain, décidons-le ensemble et regardons quelle part de décision doit être prise. C'est la réalité de cette situation qui nous fait avancer. Des lieux qui voudraient se monter avec des collègues, des pourcentages, et au final trois ans après cela n'a pas avancé, de notre côté, trois ans après Grands Voisins existe et pourtant il n'y a pas de structure qui s'appelle Grands Voisins, ce n'est que du partenariat. C'est du partenariat empirique qui n'a pas arrêté de se renouveler, de changer. Nous avons de l'écoute avec les gestionnaires, et toutes les autres parties prenantes, en l'occurrence des centaines de personnes, avec des dispositifs structurellement imparfaits mais qui cherche à faire de l'écoute, de la transformation permanente des règles de vie collective.

### **Laurence Duffort**

C'est un équilibre assez subtil finalement entre de la mise en synergie et de la gestion.

### **Intervenant dans la salle**

Je suis surpris par votre terme de régisseur. Je fais parti d'un jardin partagé, vraiment partagé, il n'y a pas de parcelles individuelles. Il y a des parties faibles puisque nous avons des autistes, des trisomiques, des adultes sous tutelle par rapport à des personnes vaillantes qui veulent posséder le jardin. Je pense, comme disait madame, que cela doit être les personnes qui gèrent. Nous sommes une association, on règle les problèmes, on modifie les règlements, mais ce n'est pas un régisseur extérieur qui règlera et animera l'espace. J'en suis convaincu, je vous le dis par expérience. Il peut y avoir des phases très violentes, de tension mais tout se résout en interne.

### **Laurence Duffort**

La difficulté est peut-être de trouver l'activateur pour assurer la continuité.

### **Intervenante dans la salle**

Il y a un commun dont vous ne nous avez pas parlé c'est le bruit ! Il n'y a qu'une zone qui a réfléchi à ce bruit, car il y avait un professeur de conservatoire dans le groupe qui y a réfléchi. Ou les enfants ont le droit de faire du bruit, ou les gens qui veulent faire la fête le soir vont faire du bruit. C'est un critère qui est oublié dans 95% des cas et qui pose le plus de problème après pour que les gens réussissent à s'entendre. J'habite au quatrième étage dans un habitat participatif, lorsque les gens poussent les tables du rez-de-chaussée je les entends. N'oubliez pas le bruit !

### **Intervenant dans la salle**

Comment est-ce que ces espaces où on a inventé des choses, où l'on n'a pas trop réfléchi à la gouvernance et essayé de faire les choses réellement comme aux Grands Voisins sont liés à ce qui se passera après ? En tant qu'habitant, j'ai participé au travail collectif de réflexion sur les places de Paris, sur la place de la Nation. Nous sommes à une semaine de la livraison et nous n'avons aucune idée sur les différents usages qui avaient été définis, comment ensuite nous allons pouvoir les gérer. Il y a une partie qui sert peut-être à rendre la ville plus agile avec ces collectifs, ensuite il y a une espèce de tunnel, nous arrivons au bout du tunnel et nous n'avons aucune idée de ce qui va pouvoir être repris sur cette place.

### **Intervenant dans la salle**

Merci pour la conférence. Rapidement juste sur les facilitateurs de quartier, pour avoir un élément de réponse, peut-être que l'idée serait que ces personnes soient en place temporairement et qu'ensuite elles puissent transmettre le relai à d'autres personnes en interne au sein des propriétaires et des locataires.

Une question pour Nicolas Détrie. Est-ce que ce n'est pas un peu frustrant d'attendre une fenêtre et est-ce qu'il n'y a pas d'autres champs d'opportunités autres que des zones de travaux qui a terme vont forcément être reprises par des promoteurs ?

### **Intervenante dans la salle**

Une remarque. J'ai été surprise de ne pas avoir entendu durant toute la conférence le mot auto-gestion. Notamment toutes les théories qui avaient été développées par les anarchistes.

Deux questions. La première peut paraître un peu ennuyante. Face à tout ce développement de tous ces tiers lieux, de lieux qu'il faut mettre en commun, qui amènent de nouveaux usages, de partage de responsabilité, de propriété, va-t-il y avoir une évolution du cadre législatif pour encourager ces initiatives, parce que cela semble assez nécessaire ? Avez-vous des éléments de réponse là-dessus ?

Ma deuxième question porte aussi sur un point de vue un peu théorique. Considérant que les lieux communs sont des lieux bien délimités soit dans des bâtiments, soit dans des jardins, ne vaudrait-il pas mieux mener ces réflexions lorsque l'on conçoit de l'espace public en général, dans les rues, les places pour que l'on soit obligé de traverser ces espaces, qu'il n'y ait plus besoin de faire la démarche d'y aller mais que ces espaces viennent à nous parce qu'ils sont dans l'espace public que l'on pratique en se déplaçant ?

### **Laurence Duffort**

On va essayer d'apporter quelques réponses. Pour les questions suivantes je vous propose qu'on se les pose autour d'un verre.

Les nuisances peuvent-elles être une forme de commun. Les espaces auto-gérés ce n'est pas très éloigné de la question du tiers lieu... Comment on fait en sorte que les idées évoquées dans le cadre de la concertation se poursuivent et se traduisent par du concret ? Comment l'espace public devient un espace de commun ?

### **Claire Brossaud**

Sur l'auto-gestion évidemment, c'est un mot que nous n'avons pas employé mais qui traverse l'ensemble de mes propos. Christian Laval et Pierre Dardot parlent d'auto-gouvernement en lieu et place de l'auto-gestion qu'ils connotent de manière économique. Un tiers lieu auto-géré c'est un commun, un tiers lieu qui n'est pas auto-géré n'est pas un commun. Les choses sont assez claires, dans les travaux d'Elinor Ostrom notamment, cela se passe à l'échelle des communautés et toute la difficulté est pour la puissance publique. À quel moment on inscrit ces logiques dans les politiques publiques pour que les lieux viennent à nous et que nous n'allions pas vers les lieux ? Cela passe vraisemblablement par des règles juridiques qui permettront de réguler les usagers comme les *commoners* le faisaient au Moyen Age de manière informelle. Cela sera peut-être un peu plus formalisé par le législateur, ce n'est pas demain, les choses sont en train de se faire, les juristes réfléchissent à tout ça, en matière d'espace public mais aussi d'autres choses qui peuvent être gérées comme des communs, qui peuvent prendre place dans d'autres formes de propriété et qui incarnent d'avantage d'usage en matière juridique. Par la possibilité de plus en plus évidente d'accorder une part contributive au citoyen, à tous les gens qui occupent l'espace public par diverses mesures incitatives tel que le financement et autres.

### **Adeline Chambe**

Sur la question du gestionnaire de quartier, ce qui ressort effectivement c'est qu'il faut que nous positionnions le curseur. Ce terme est très technocratique et ne renvoie pas bien à l'esprit, à la dynamique collective mais cela ne veut pas dire que le gestionnaire va gérer en propre le jardin partagé, mais il y a cette notion d'aider les initiatives, parce que, inversement, si on n'a personne... Si on livre le quartier avec nos beaux espaces partagés et qu'il n'y a personne qui fait connaître, qui organise, on a peur que cela ne prenne pas. Après il faut que l'on positionne le curseur car il n'est pas question qu'il fasse tout, gère tout... nous travaillons dessus, nous avons encore un ou deux ans pour le faire et permettre ensuite les initiatives sur les espaces publics etc.

### **Nicolas Détrie**

Sur les fenêtres de disponibilité, il y en a partout. Il y a toutes les situations d'urbanisme transitoire, mais il y a aussi une quantité d'espaces vacants, non utilisés encore plus lorsqu'on sort des villes. En ce moment nous faisons parti d'un groupe de travail avec SNCF Immo et La Poste Immo ce sont des

centaines de milliers de mètres carrés dont ces grands propriétaires fonciers souhaitent se dessaisir dans les prochaines années.

Nous, nous sommes sollicités par les bonnes sœurs, l'AFPA (formation continue) nous n'avons pas du tout envie de gérer 50 sites en France parce qu'en plus il y aurait le danger de la recette, peut-être aussi qu'au bout d'un moment on devient trop professionnel, en tout cas avec des formes d'automatisme. Aujourd'hui pour nous, la suite est de partager nos expériences avec celles d'autres lieux que nous trouvons intéressants, c'est pour cela que nous avons créé ce diplôme universitaire. La pédagogie est très libre. Celle que nous avons choisie, ce sont des sessions immersives, nous allons dans les lieux à une vingtaine pendant 3 jours. On vit au rythme du lieu depuis la partie la plus appliquée et technique jusqu'aux grands questionnements que nous avons eu ce soir d'ancrage local. Ce qui doit changer :

- un peu le cadre légal sur les autorisations, c'est compliqué de toutes les avoir, on est souvent dans des zones grises. Il y a des enjeux de sécurité sur lesquels il ne faut pas tergiverser mais règlementairement nous sommes dans des entre-deux.
- le financement, il n'y a pas de financement. Au début nous devons tout faire en auto-financement ; je pense que c'est intéressant s'il y a un peu de financement public, de manière minoritaire, par exemple entre 30 et 45 % pour garder le centre de gravité de la direction éditoriale à ceux qui font et pas dans une relation de tutelle.

Sur l'autogestion, il faut toujours mettre autogestion/mixité et aussi cette notion de communauté. Est-ce que cette communauté est préexistante ou est-ce qu'elle est créée par l'usage ? Dans les pays anglo-saxons, les *Communities* et tous les *Communities Empowerment* sont basés sur les communautés existantes et sont assez homogènes. Quand ils regardent nos projets, ils les trouvent bizarres. Nous créons une communauté par le fait d'ouvrir un espace et de gérer tous les problèmes du quotidien avec ceux qui sont en présence qui deviennent la communauté.

Nous nous regardons plutôt les adjectifs. Il y a des mots qui reviennent souvent dans nos projets et que l'on voit sur d'autres projets alors qu'ils nous semblent moins incarnés ; on aimerait bien qu'ils le soient. Quand on dit hybride, à but non lucratif, mixte, ouvert, itératif, ce sont des mots qui ont beaucoup de sens et qui pourraient être quantifiés. Est-ce que la gouvernance est hybride ? Est-ce que le financement est hybride ? Oui ou non. Mixte ? On peut regarder si c'est mixte ou pas. Itératif, cela veut dire qu'on ne sait pas où on va, que l'on va faire petit à petit. Si un maire veut un projet itératif, il faut qu'il accepte qu'on ne sache pas où on va. La notion de but non lucratif est importante. Même sur les Grands Voisins cela nous a protégé : cela fait quatre ans et nous sommes toujours là, mais c'est aussi parce que cela n'appartient à personne, il n'y a pas de propriété, pas de propriétaires, pas d'actionnaires. Je ne sais pas si c'est un prérequis indispensable mais il me semble assez important que ces lieux n'appartiennent pas à une structure ou à quelqu'un.